

INFOS LUTTES

CGT Finances Publiques



11 avril 2018

Dans le prolongement de la grève fonction publique du 22 mars, qui a vu les collègues de la DGFIP se mobiliser à un niveau historique, les Assemblées Générales du personnel se tiennent pour décider des suites de l'action. Elles sont appelées par les syndicats nationaux Solidaires, CGT et FO à la DGFIP dans leur communiqué commun publié au lendemain de la grève. Depuis, la CFDT Finances Publiques s'est jointe à l'appel à poursuivre la mobilisation dans l'adresse intersyndicale du 10 avril.

La direction nationale CGT Finances Publiques, dans son adresse aux agents, appelle à la généralisation des Assemblées Générales unitaires sur tout le territoire, pour décider dès à présent de modalités d'actions inscrites dans la durée, visant à la reconduction de la grève dans tous des services et au blocage de la DGFIP.

Les collègues sont de plus en plus nombreux chaque jour dans les Assemblées Générales de personnel organisées par les intersyndicales locales. Chaque jour de nouvelles mobilisations se construisent, avec des processus plus ou moins avancés, mais toujours avec l'idée de plus en plus présente de la reconduction de la grève et du blocage.

A LA DGFIP

75 – Paris

Le 23 mars au matin, plus de 300 agents se sont réunis en Assemblées Générales sur 18 sites parisiens. Les discussions ont démontré la détermination des collègues à poursuivre la mobilisation pour faire plier le gouvernement.

Les sections CGT, Solidaires et FO Finances Publiques Paris ont appelé à la **grève le 3 avril**, jour du CTL sur les restructurations à Paris en 2019 et début de la grève reconductible des cheminots.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 3 avril, les agents ont adopté un appel adressé à tous les agents de la DGFIP. L'appel, soutenu par l'intersyndicale, se conclut de la manière suivante :

« Nous nous adressons à tou.te.s nos collègues. Pour faire connaître notre lutte nous avons décidé de nous rendre en manifestation de la rue Réaumur à République pour nous adresser aux usagers. Dans les prochains jours doit s'ouvrir la campagne IR avec nécessairement une certaine médiatisation.

C'est le moment ! Réunissez-vous en assemblée générale avec vos sections syndicales.

C'est le moment ! Décidons, décidez la grève sur vos sites, dans vos départements, dans vos directions.

C'est le moment ! Nous sommes le service public qui ne veut pas crever.

C'est le moment ! Tou.te.s ensemble dans l'unité !

Nous finirons ainsi par nous faire entendre. C'est le moment ! »



Le 4 avril, 4 Assemblées Générales se sont tenues et ont réuni 160 collègues sur les sites de Michel Le Comte, de la rue de Londres, de Paganini et Uzès. L'ensemble des collègues est convaincu de la nécessité de s'engager dans un mouvement reconductible.

Certains sites ont voté la grève le 16 avril (Paganini et Londres). L'AG du site d'Uzès a décidé de se mettre en grève le 10 avril.

Le 11 avril, les agents des sites d'Uzès et de Londres sont appelés à la grève et au blocage de leurs sites par leurs AG. D'autres AG se tiennent où sont programmées.

38 – Isère

Le 9 avril, les agents de Grenoble Grésivaudan se sont réunis en assemblée générale et ont décidé à l'unanimité des présents d'appeler à la **grève dès le 23 avril.**

L'assemblée générale des agents sur le site de Grenoble, Rhin et Danube, réunit le 6 avril (une cinquantaine de collègues), avec les sections CGT et Solidaires de l'Isère, a voté le **déclenchement de la Grève à compter du 23 avril et la convocation d'assemblées générales sur tout le département. Les assemblées générales se réuniront le 23 pour décider de la poursuite de la Grève.**

L'AG de Grenoble – Rhin et Danube a aussi décidé :

- Dès lundi, confection de banderoles, affiches revendicatives pour être visible auprès de la population et de la direction ;
- tournée de services pour convaincre les collègues de faire grève ;
- mardi 10 avril : boycott du CTL (Solidaires /CGT pour l'instant) avec déclaration liminaire et motion ;
- une plate forme revendicative précise sera établie d'ici lundi avec comme point essentiel le retrait du PAS, élément très structurant pour notre administration.

66 – Pyrénées-Orientales

Suite à L'assemblée générale du 9 avril à Perpignan qui a bloqué l'accueil toute l'après-midi en intersyndicale et en présence de cheminots, **vote des personnels pour la grève et le blocage du Centre des Finances Publiques de Perpignan 3 semaines pendant la campagne impôt sur le revenu.**

L'AG dans le hall de 13H15 à 15H15 sur le site du 24 avenue Côte Vermeille a réuni 140 agents. Les grilles n'ont donc pu s'ouvrir jusqu'à la fin de l'AG.

Pour le mois de mai, **l'AG a voté la grève et le blocage de la Côte Vermeille pendant la campagne IR sur 3 semaines.** Chaque agent devrait participer à hauteur de 3 jours de grève sur la base d'un calendrier élaboré par les sections syndicales. **L'AG appelle tous les collègues des autres départements à les rejoindre dans l'action dans la durée !**

65 – Hautes-Pyrénées

4 HMI se sont tenues le 29 mars sur les 3 sites les plus importants du département et dans la semaine du 3 au 6 avril sur d'autres sites du département avec une très bonne participation et la mise en débat d'une action de grève.

La journée du 13 avril (au début de la campagne IR) était ressortie des HMI avec la volonté de faire de cette journée une journée de mobilisation en Occitanie ou Midi Pyrénées avec grève et blocage des centres de finances.

En intersyndicale et en convergence avec d'autres secteurs professionnels, les agents du département sont appelés :

- à la **grève le 13 avril** ;
- à un **rassemblement** à 8h devant le centre des Finances Publiques de Tarbes en convergence avec les cheminots , les salariés des EHPAD, les territoriaux et les agents de l'énergie ;
- 10h départ en **manifestation** pour rejoindre les personnels de santé à l'Ayguerote.
- 12h, **rendez-vous devant l'ancienne gare de Bagnères-de-Bigorre pour un piquet de lutte qui se prolongera par une manifestation.**

94 – Val-de-Marne

Le 29 mars à 12H30, une soixantaine d'agents se sont réunis en assemblée générale à Créteil après que les sections CGT, FO et Solidaires aient boycotté le CTL. Les collègues ont souhaité donner des suites à la grève du 22 mars, se saisir de la campagne de l'impôt sur le revenu pour être efficaces et visibles et faire la jonction avec les autres secteurs en lutte pour la défense du service publics et des statuts (à commencer par les cheminots).

Après avoir débattu de différentes modalités de grève et d'action, ils se sont prononcés à l'unanimité moins 4 abstentions pour une journée de **grève le 13 avril** : au début de la campagne IR et sur une journée de la grève perlée des cheminots.

L'appel est relayé par un tract commun des sections syndicales CGT, Solidaires et FO de la DDFiP 94.



09 – Ariège

30 collègues étaient présents à l'HMI de Foix le 10 octobre. Ils ont décidé un appel à **la grève ce vendredi 13 avril** avec piquet de grève et distribution de tracts aux usagers.

59 – Nord

Les sections CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques, FO-DGFIP et CFDT

Finances Publiques ont appelé les agents à se réunir en assemblées générales (posées en HTII) pour débattre et décider de l'action suite au 22 mars. Pour l'intersyndicale, il faut continuer à maintenir la pression pour obtenir satisfaction à nos revendications.

120 collègues étaient présents à l'Assemblée Générale des agents de la RAN de Lille qui s'est tenue le 10 avril. Ils ont voté la grève le 30 avril.

82 – Tarn et Garonne

L'intersyndicale départementale Solidaires, FO, CGT et CFDT a décidé de proposer aux personnels le **blocage total de centres des Finances Publiques du 7 mai au 18 mai** pendant le pic de réception de la campagne "impôt sur le revenu". Il s'agit de médiatiser les attaques qui sont portées contre notre administration en vue de sa destruction. Si cela n'emporte pas l'adhésion de plus de 50% des personnels, l'intersyndicale propose la grève des SIP financée par l'ensemble des agents du département. Ces propositions seront mises en débat lors de deux tournées de service les 20 et 25 avril.

Entre-temps, une conférence de presse se tiendra à la Dépêche du Midi le 17 avril.

44 – Loire-Atlantique

Suite à la journée d'action du 22 mars 2018, une quarantaine d'agents se sont réunis en Assemblée Générale sur le site de la cité administrative Cambronne en présence de l'intersyndicale DRFIP 44 Solidaires, CGT, FO et CFDT.

Ensemble, et en attendant de nouvelles actions nationales, les agents et les organisations syndicales de la DRFIP 44 ont acté de la nécessité :

– **de continuer à informer** l'ensemble des agents sur les enjeux de la mission CAP 22 et ses conséquences concrètes sur les missions et les emplois à la DGFIP ;

– **de lancer** une campagne d'information envers les usagers, la presse ;

– **d'organiser et de multiplier** les modalités d'action en fonction du calendrier et des spécificités de chaque service (ex : campagne IR, action sur les mails, le téléphone...) et/ou sur des sites particuliers ;

– **de réfléchir** à des modalités de grève différentes (modalités SNCF, grève « tournantes » service après service, avec soutien financier...).

Les agents du département sont invités à en discuter dans les services et à en faire part à l'organisation syndicale de leur choix.

L'intersyndicale s'est engagée à les mettre en place et à organiser la mobilisation autour.

35 – Ille-et-Vilaine

Les agents réunis en AG à Rennes le 5 avril 2018 ont décidé :

- de faire remonter aux bureaux nationaux des syndicats **leur volonté d'un appel à une journée de grève à la DGFIP pendant la campagne IR officielle**, moment privilégié pour faire connaître du public nos revendications et peser sur le gouvernement ;

- de **recueillir**, poste par poste, service par service, les **revendications des agents**,

- de s'exprimer par **une déclaration commune à l'occasion du CTL** qui se tiendra le 13 avril à 10h pour exiger :

- Arrêt des suppressions d'emplois, pourvoi des postes vacants ;

- Arrêt des restructurations, des fusions et fermetures de sites et de services, des réductions d'horaires d'accueil physique et téléphonique

- Maintien de toutes les missions et respect de la séparation ordonnateur/comptable ;

- Défense de la promotion interne ;

- Maintien du statut général et de nos statuts particuliers, non aux nouvelles règles DG en matière de mutation, non au jour de carence et au gel du point d'indice ;

- Abandon du prélèvement à la source (PAS) ;

- Retrait des projets destructeurs Action publique 2022.

- d'organiser un **rassemblement massif des agents de la DRFIP le 13 avril à 11h30 (sur plage variable) devant le centre des finances publiques de Rennes Magenta avec distribution d'un tract destiné au public.**

06 – Alpes-Maritimes

Suite à la journée de mobilisation de la Fonction publique du 22 mars, dans laquelle ils se sont fortement investis, les agents des Alpes-Maritimes ont montré leur détermination le 5 avril.

A Antibes, le matin, les agents ont informé le public et fait signer une pétition, la presse s'est déplacée.



A Nice Cadéï, des collègues se sont rassemblés à 10h30 sur la terrasse pour apporter leur soutien à la délégation intersyndicale FO, Solidaires, CGT et CFDT reçue par le directeur départemental.

Elle lui ont donné lecture d'une motion dans laquelle les agents demandent de stopper toutes les fusions et restructurations locales et de faire remonter auprès de la Direction Générale, à Bercy et auprès du Ministère, leurs revendications :

- Le retrait immédiat des projets de la mission CAP 2022, avec son cortège de suppressions d'emplois, d'abandons de missions et de privatisations, dont l'application signerait l'arrêt de mort du service public républicain et du Statut de la Fonction publique qui en garantit l'exercice.
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et l'augmentation du pouvoir d'achat. Le salaire «au mérite» ne peut être la solution.
- L'abrogation du jour de carence ;
- Des créations d'emplois statutaires indispensables au bon fonctionnement du service public ;
- Un plan de titularisation et des mesures fortes contre la précarité ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- Maintien du Statut général et des statuts particuliers, non aux nouvelles règles DG en matière de mutation, défense de la promotion interne ;
- Oui à une fiscalité locale plus juste, non à la suppression de la TH qui met en danger les finances des collectivités locales et les services publics locaux ;
- Non à la création d'agences comptables dans les collectivités locales dites importantes ;
- Maintien de la séparation ordonnateur / comptable ;
- Non à la fusion des SPF, des SIP et des SIE, défense des missions du contrôle fiscal.



31 – Haute Garonne

Une première initiative de distribution d'un tract à destination du public s'est tenue le jeudi 5 avril à 11h30 sur tous les sites de Haute Garonne.

Le même jour, les collègues du Mirail sont allés à la rencontre des collègues d'autres administrations et entreprises du bassin de vie du Mirail avec une conférence de presse devant le centre des finances publiques.

A Saint-Gaudens, plus de 1000 signatures de pétitions pour le maintien du service public dans le Comminges ont été récoltées par les collègues. Ils se sont également déployés pour solliciter un maximum d'élus afin de leur demander de prendre des délibérations dans les conseils municipaux. Là aussi, ils ont rencontré les collègues des autres secteurs, notamment de la Poste.

Dans le Lauragais, les collègues de deux trésoreries ont rédigé des pétitions mais les "réponses" apportées par la direction ne sont pas acceptables. La presse a d'ores et déjà relayé ce combat pour le maintien du service public dans le Lauragais et des premières délibérations d'élus commencent à arriver.

Le 9 avril, une délégation de collègues accompagnée des quatre organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO et CFDT) ont été reçue par le délégué du DG en région. Lors de cette audience, le délégué a consenti à dévoiler la proposition d'organisation du DRFiP (qu'il refusait de révéler) pour les SPF du département.

Ce même jour, des distributions aux personnels ont été organisées par les quatre organisations syndicales (Cité, rue des lois, place occitane, Ranguail), des Assemblées Générales des personnels se sont tenues sur les sites de la rue des lois et de Colomiers et ont réuni plus d'une cinquantaine de collègues.

Dans ces deux AG, les collègues ont exprimé la volonté de continuer l'action et de la renforcer notamment à travers la grève et des "blocages".

Le jeudi 12 avril, un rassemblement des personnels est prévu de 7h15 à 9h, rue des Lois. Un CTL est convoqué ce jour-là, avec notamment à l'ordre du jour la réorganisation de la RH et le PIAA de Balma. Cette réunion sera boycottée par l'ensemble des OS. C'est également le jour du groupe de travail national sur l'avenir des SPF.

Le vendredi 13 avril, jour de réunion du CHSCT, qui sera également boycotté par l'ensemble des OS, AG des personnels à midi devant la Cité Administrative (Métro Compans), pour construire les actions et la convergence avec les autres administrations de la Cité contre les mesures liquidatrices de CAP 2022...

40 – Landes

Boycott intersyndical (CGT, FO, Solidaires et CFDT) des 2 convocations du CTL. La dernière, qui était le 5 avril, a été consacrée à distribuer des tracts au public avec signature d'une pétition pour la défense du service public. Très bon accueil du public sur les 3 sites (Mont-de-Marsan, Dax et Morcenx) et 70 signatures.

L'après midi se sont tenues des **assemblées générales des personnels** sur les 3 sites : votes unanimes des personnels sur la proposition d'**envahir le 10 avril le CHS-CT avec remise des pétitions** signées des collègues sur la qualité de vie au travail et interpellation du DDFIP sur les restructurations qu'il a décidées et sur lesquelles il refuse de communiquer. **Des actions sont envisagées pendant la campagne IR.**



02 – Aisne

Mardi 27 mars était convoquée la première réunion institutionnelle de l'année : le CHS-CT. L'intersyndicale locale CGT, FO et Solidaires a décidé de boycotter la réunion de cette instance menacée de disparition, à l'instar de ce qui a été fait dans le privé suite à la loi "Travail".

Forts du succès de la grève et des manifestations du 22 mars, les sections syndicales ont, en substitution, convoqué une **conférence de presse** dans la cour de la DDFiP pour alerter sur l'entreprise de destruction à laquelle sont confrontées la DGFIP en général et la DDFiP 02 en particulier. France 3 Picardie et L'Union, quotidien régional, ont interviewé les représentants syndicaux.

Les élus et militants de l'intersyndicale 02 (CGT, FO, Solidaires) vont à la rencontre des agents du département du mardi 10 au vendredi 13 avril pour décider ensemble du prolongement de la grève Fonction Publique du 22 mars et des modalités d'actions pour inscrire le mouvement à la DDFiP 02 dans la durée.

13 – Bouches-du-Rhône

Les Assemblées Générales et les heures d'informations syndicales commencent à se tenir

sur tous les sites pour décider des modalités d'actions à la suite de la grève du 22 mars.



L'AG du 9 avril à Marseille Sadi Carnot et l'AG du 10 avril à Marseille Borde ont voté massivement pour s'inscrire dans l'action et validé un processus de mobilisations sur différents sites qui s'inscrit dans la durée.

30 – Gard

Une **distribution intersyndicale de tracts aux usagers** suivie d'une **conférence de presse** est prévue le **13 avril**.

Des Assemblées Générales sont prévues pour aller à la rencontre des personnels et leur proposer d'entrer dans l'action autour de la campagne IR.

34 – Hérault

La section CGT Finances Publiques a pris part à la **manifestation qui s'est tenue le 3 avril à 14h à la Gare de Montpellier** contre la régression sociale et pour la justice contre les agressions fascistes. La manifestation a rassemblé environ 2 000 personnes dans les rues de Montpellier. Les étudiants, mobilisés contre la loi Vidal, se sont joints au rassemblement devant la gare, bloquant ainsi l'accès aux voies de tram.

Une assemblée générale à l'appel de l'intersyndicale CGT, Solidaires et FO des personnels de Montpellier se tiendra le jeudi 12 avril 2018 sur la plage variable de 7h30 à 9h. Un CTL est prévu ce jour là

95 – Val d'Oise

Le 6 avril, la CGT Finances Publiques 95 a organisé 3 AG sur 3 gros centres pendant la pause méridienne. Au cours des débats. Les idées suivantes ont été mises sur la table :

- communication à l'attention des usagers pour avoir l'opinion publique dans notre poche ;
- pointage à 9h30 pendant toute la campagne déclarative ;
- blocage d'un centre ;
- grève perlée comme chez les cheminots ;
- grève reconductible dans les SIP pendant la campagne déclarative (organisation de caisse de grève) ;
- grève reconductible dans les SIE au mois de

mai empêchant les remboursements de créances aux sociétés (organisation de caisse de grève) ;
- boycott du PC libre service aux accueils.

Les collègues sont conscients que seul un mouvement d'ampleur et sur la durée pourra changer la donne.

Un tract à destination des usagers est en cours de rédaction, des équipes de distribution s'organisent et les rendez-vous pour de nouvelles AG sont pris.

91 – Essonne

Une seconde tournée d'HMI sur tous les sites du département en intersyndicale avec la CGT, FO et Solidaires se tient du 5 au 13 avril, pour débattre et décider avec les personnels des actions qu'ils veulent engager pour gagner sur leurs revendications : défense des statuts et retrait du plan CAP 2022.

Un communiqué intersyndical local (CGT, FO Solidaires, CFDT, CFTC) sur les suites du 22 mars est diffusé qui se conclut de la manière suivante :

« Plus que jamais l'heure est au développement de la mobilisation

Les cheminots de leur côté ont posé les premières pierres d'une mobilisation au long court qui débutera le 3 avril.

L'intersyndicale départementale a décidé de réunir à nouveau les agents de la direction lors des HMI programmées du 5 au 13 avril afin de débattre et de décider ensemble, dans l'unité la plus large, des suites du 22, et de mettre en œuvre tous les moyens, y compris la grève, pour construire le rapport de force pour gagner sur nos revendications :

Alors, CAP ou pas CAP 2022 ? Pour nous, c'est pas CAP 2022 !!! »

45 – Loiret

Le 4 avril, s'est tenue une HMI à Orléans Coligny de 14h à 15h, la première réunion d'agents après la mobilisation du 22 mars animée par la CGT, FO et Solidaires.

Il a été décidé :

- de se joindre aux prochaines grèves nationales en avril ou en mai et d'organiser une nouvelle HMI intersyndicale d'ici une semaine à 10 jours suite au CTL du 9 avril ;
- d'organiser à tours de rôle des tractages vers les usagers pendant la campagne d'impôt sur le revenu ;
- de se concerter pour ne pointer qu'à partir de 9h30.

79 – Deux-Sèvres

Dans son journal de section, la CGT Finances

Publiques 79 annonce qu'elle propose à toutes les organisations syndicales la tenue d'HMI communes qui devront permettre le débat avec le personnel autour d'un objectif clair : profiter de la fenêtre médiatique de la campagne IR pour mobiliser dans la durée à partir des propositions suivantes soumises au débat collectif.

Dans sa publication, elle livre quelques exemples :

- blocage de certains services avec soutien financier ;
- grèves reconductibles et/ou tournantes ;
- travail et accueil du public sur les seules plages fixes...

Dans l'attente, la CGT Finances Publiques 79 a appelé les agents de la DGFIP à **participer au rassemblement des cheminots de Niort** devant la gare de Niort, le mercredi 4 Avril contre la régression sociale, pour l'augmentation du pouvoir d'achat, la sauvegarde des services publics et l'amélioration des conditions de travail.

76 – Seine-Maritime

La section CGT Finances Publiques a pris part au rassemblement revendicatif du mardi 3 avril à l'hôtel de ville de Sotteville-les-Rouen appelé par les Unions Départementales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES de Seine Maritime pour œuvrer à la convergence de l'ensemble des luttes en cours. Des HMI sont en cours.

71 – Saône-et-Loire

Dans un tract commun, l'intersyndicale CGT, Solidaires, FO et CFDT appelle les personnels à construire dans la durée la mobilisation indispensable pour que l'ensemble des revendications aboutisse et que le service public demeure au cœur de notre cohésion nationale. Elle invite les collègues à faire remonter le plus rapidement possible leurs souhaits, idées et suggestions sur la suite à donner à la grève du 22 mars. Elle proposera ensuite, très rapidement, des actions afin de faire croître cette exigence d'une autre politique pour les services publics !

DNEF

Le ministre Darmanin, en visite à la DVNI à l'occasion des annonces du projet gouvernemental de lutte contre la fraude fiscale, a été interpellé par des militants CGT de la DGE et de la DNEF au sujet des moyens insuffisants alloués à la lutte contre la fraude fiscale.

Le dossier de presse remis aux journalistes lui a été également remis et commenté en mains propres. Il ne pourra ainsi pas ignorer l'ampleur du mécontentement croissant.

DANS LES AUTRES SECTEURS PROFESSIONNELS

A la SNCF

Le 3 avril a débuté le mouvement de grève perlée et les réunions des cheminots en assemblées générales décidées en intersyndicale (CGT – UNSA – CFTD – Sud Rail).

Par leur forte mobilisation, les cheminots ont réaffirmé leur volonté d'imposer l'ouverture de véritables négociations sur: la dette et le financement, la relance du Fret SNCF, le statut de l'entreprise, l'organisation de la production, la ré-internalisation des charges de travail, l'ouverture à la concurrence, les droits sociaux et les garanties sociales.

Le 9 avril :

- **13 212**, c'est le nombre de cheminots présents aux assemblées générales le 09 avril, soit 2 000 de plus que le 04 avril.
- **4 000** cheminots réunis sur l'esplanade des Invalides à Paris.
- **500** cheminots réunis à Lille, **250** à Fougères, **500** à Dijon, **300** à Nancy.
- **212** cheminots ont rejoint la CGT depuis le 22 mars.

Suite à l'annonce d'un nouvel agenda social rajoutant une table ronde sur la dette et le financement, le constat est sans appel : **refus total de négocier, de répondre aux questions des organisations syndicales et de tenir compte des propositions alternatives.**

L'enfumage médiatique veut faire croire qu'après les débats à l'Assemblée Nationale, qui se tiennent cette semaine, la loi serait votée. Mais le fonctionnement du Parlement et de ses deux chambres fait que le texte ne sera pas voté avant fin juin.

Les cheminots ont donc raison de poursuivre leur mouvement. Leur détermination est intacte. Ils le démontreront à nouveau par la grève des 13 et 14 avril prochains.

Enseignement supérieur

Après le succès de la journée nationale de mobilisation du 22 mars dans la fonction publique qui a réuni plus de 400 000 manifestants dans toute la France, après celles des 3 et 4 avril avec la grève des cheminots et le soutien des étudiants, **le nombre d'universités et d'établissements mobilisés pour le retrait de la loi Vidal-ORE et contre la plate-forme Parcoursup ne cesse de croître.**

À ce jour, des assemblées générales sont régulièrement organisées dans au moins 25

établissements et plusieurs d'entre eux sont bloqués ou occupés. **Bientôt, une centaine de départements ou UFR se seront engagés à ne pas participer au tri social des dossiers des lycéens et à accepter tous les bacheliers.** Non seulement le gouvernement reste sourd aux revendications des étudiants et des travailleurs engagés dans ces mouvements, mais les interventions policières sur les campus universitaires, à l'image de celle de Nanterre, pour faire taire la contestation interne tend dangereusement à se généraliser.

L'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche (CGT, FO, FSU, SUD, SLU, Solidaires Etudiants, Sud, Unef, FIDL, SGL, UNL) appelle :

- **à organiser des assemblées générales dans tous les établissements afin de débattre des modalités d'actions locales et des suites à donner ;**
- à construire en convergence avec les autres secteurs en lutte des actions dans la durée pour la défense des services publics et de nos statuts ;
- à définir les modalités d'action pour lutter contre toutes les formes de restructurations actuellement en cours dans l'enseignement supérieur et la recherche publics ;
- à organiser une **journée nationale d'action et de manifestation, le mardi 10 avril 2018, contre la loi Vidal-ORE**, sa plate-forme Parcoursup et contre tous les projets de démantèlement et de marchandisation de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Collecte et traitement des déchets

Les agents du public et du privé ont été appelés par leurs fédérations des services publics et des transports à la **grève reconductible depuis le 3 avril** sur la base d'un cahier revendicatif commun pour la réelle reconnaissance de la pénibilité de leurs missions et pour en finir avec le dumping social. Ils revendiquent :

- des départs anticipés ;
- la réduction de la durée de travail ;
- la création d'un Statut unique public des travailleurs des déchets ;
- la création d'un service public national pour la filière collecte et traitement des déchets.

Le 4 avril, il n'aura fallu que quelques heures pour que le gouvernement et la mairie de Paris complice fassent évacuer par la force le piquet de grève des salariés publics-privés qui avaient repris la TIRU d'Ivry, plus grand centre d'incinération des déchets d'Europe.

Les éboueurs de Belfort continuent cependant le combat depuis le 3 avril et des victoires revendicatives locales ont été obtenues à Dieppe et à Morlaix.

Les fédérations des Transports et des Services Publics appellent leurs bases à travailler à l'élargissement du mouvement et travaillent à l'élaboration d'un nouveau tract et d'un nouveau préavis commun pour l'ensemble de la filière.

Petite enfance

Depuis des années, la situation des ATSEM ne cesse de se dégrader ; en dépit des fortes mobilisations unitaires et nationales de ces professionnelles lors du Conseil Supérieur de la Fonction publique territoriale en décembre 2016 et février 2017, l'intersyndicale CGT, FA-FPT, FO, FSU, Sud Solidaires déplore aujourd'hui la timidité des « avancées » des décrets publiés début mars 2018 pour ce cadre d'emplois.

Alors que ces dernières s'attendaient à une prise en compte importante de leurs revendications, force est de constater que le gouvernement n'a rien cédé de significatif pour reconnaître les missions éducatives, favoriser un véritable déroulement de carrière et améliorer les conditions d'emplois des ATSEM.

Pour permettre aux agents de porter leurs revendications, l'intersyndicale CGT, FA-FPT, FO, FSU, Sud Solidaires appelle à la grève reconductible ATSEM sur toute la France selon le calendrier suivant :

- Semaine du 16 au 20 avril 2018 : Zone B en action (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice...).
- Semaine du 23 au 27 avril 2018 : Zone A en action (Besançon, Bordeaux, Limoges, Lyon, Poitiers...).
- Semaine du 30 avril au 4 mai 2018 : Zones A et C en action (Paris, Montpellier, Toulouse...) en plus de la zone A.

Dans le cadre de cette mobilisation, des agents décideront de cesser le travail et se mobiliseront pour :

- La revalorisation des grilles indiciaires, l'augmentation du point d'indice et l'amélioration de la carrière ;
- L'amélioration des conditions d'emplois :
 - Un taux d'encadrement légiféré nationalement sur les temps périscolaires et de restauration scolaire
 - Une ATSEM à temps plein par classe, à minima
 - Une véritable effectivité du droit à la formation professionnelle tout au long de la carrière
 - Une réelle intégration dans l'équipe éducative

- La reconnaissance immédiate des missions éducatives des ATSEM sur le terrain, conformément au référentiel de compétences du CAP Petite Enfance ;
- Une véritable évolution professionnelle par un déroulement de carrière sur deux catégories (C et B) ;
- La reconnaissance de la pénibilité : inscription du cadre d'emploi des ATSEM en catégorie active avec une bonification d'ancienneté ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'arrêt du processus de remise en cause des modalités d'organisation du temps de travail, le respect du cadre des 35h et des dispositifs négociés avant 2001 ;
- L'abrogation du jour de carence.

Energie

La FNME-CGT (Fédération Nationale des Mines et de l'Energie) et ses syndicats ont décidé de l'organisation de **mobilisations et de grèves du 3 avril au 28 juin avec des temps forts interprofessionnels**, tel que le 19 avril, ainsi que les journées de convergences avec les cheminots et d'autres professions.

Ainsi, la FNME-CGT et ses syndicats demandent notamment la fin de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz, la structuration de chaque filière énergétique, l'organisation d'un nouveau service public de l'électricité et du gaz qui réponde à l'intérêt général, ou encore la création d'un statut de l'énergéticien pour l'ensemble des salariés qui travaillent dans le secteur énergétique.

Dimanche 8 avril, jour de l'anniversaire de la loi de nationalisation d'EDF-GDF (8 avril 1946), les salariés de l'énergie de la région Rhône-Alpes ont participé, à une chaîne humaine sur le site du barrage hydraulique du SAUTET, dans l'Isère, pour s'opposer à la privatisation des barrages hydrauliques. 500 personnes dont des élus politiques locaux et nationaux étaient mobilisés.

Lundi 9 avril, journée de mobilisation contre la précarité énergétique en Ile-de-France. Ce sont 135 000 et 105 000 usagers de l'électricité qui ont été basculés en heures creuses dans les départements 94 et 91 (Créteil, Viry-Châtillon, Juvisy-sur-Orge et Ris-Orangis).

Les robins des Bois de l'Energie se sont présentés chez des familles pour rétablir l'électricité, coupée pour impayés.

Sur les sites de Noisy-le-Sec dans le 93 et Montereau-Fault-Yonne dans le 77, ce sont 80 et 90 tournées pour coupures de gaz et d'électricité

qui ont été bloquées par des agents rassemblés tôt le matin.

Par ailleurs, la FNME-CGT organisera une conférence de presse le 18 avril pour présenter son projet travaillé avec les salariés.

Après le 19 avril, la FNME-CGT mobilisera les salariés chaque semaine en conjuguant des journées de grève et des interventions sur l'outil de travail.

Justice

L'intersyndicale CFDT, CGT, FNUJA, FO, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Union syndicale des magistrats et UNSA a publié un tract commun dans lequel ils rendent compte de leurs décisions d'action :

- **le 30 mars, première journée « Justice morte »** partout en France: renvoi de toutes les audiences, rassemblements devant les juridictions, réunions publiques et invitations d'élus.

- **à partir du 30 mars, fin de tous les petits compromis quotidiens avec la loi permettant de maintenir le navire à flot** alors qu'il souffre d'une insuffisance criante et chronique de moyens humains, matériels et technologiques. Les salariés sont appelés à ne plus accepter les audiences sans greffier et à veiller à l'application du principe de la collégialité dans toute la

mesure prévue par la loi, à respecter les durées maximales d'audience, l'amplitude maximale de durée de travail et le repos minimal prévus par les textes.

- le 11 avril, deuxième journée « Justice morte », avec un **rassemblement national à Paris**.

Air France

Les pilotes, personnels navigants et au sol se sont fortement mobilisés le 23 mars avec 56% des vols impactés. **L'intersyndicale FO, SNPNC, CGT, UNSA, SPAF, SNPL, Alter, Solidaires, CFTC et SNGAF avait appelé à la grève les vendredi 30 mars, mardi 3 avril et samedi 7 avril.**

Le mercredi 04 Avril, la direction d'Air France a reçu l'intersyndicale. Malheureusement, ce n'était pas pour entamer des négociations.

En venant une fois de plus les poches vides, en ne faisant aucune proposition réaliste, la direction persiste dans la confrontation et assume de faire durer la grève.

L'intersyndicale reste déterminée à poursuivre le combat jusqu'à obtention d'une augmentation de 6% des grilles de salaires pour l'ensemble du personnel.

C'est pourquoi elle appelle à nouveau à la grève les salariés d'Air France les 10, 11, 17, 18, 23 et 24 avril prochains.